

# Grand Prix de la Ligue Grand Est & Championnat Individuel de Ligue Adultes et Mid-Amateurs

## Règlement particulier de l'épreuve

VITTEL ERMITAGE (88)

Samedi 16 et dimanche 17 septembre 2023

### OBJECTIFS

Epreuve de type Grand Prix. (Droit de jeu fédéral)

Elle a également pour but d'attribuer les titres de Championne et Champion de Ligue dans les catégories d'âge Adultes, Mid Amateurs, MESSIEURS et DAMES).

**Le Championnat de Ligue Grand Est compte pour le Mérite National Amateur Dames et Messieurs** au même titre qu'un Grand Prix et sa catégorie sera définie a posteriori en fonction du champ de joueurs amateurs.

### CONDITIONS DE PARTICIPATION

- ⇒ **Le Grand Prix** est ouvert à tous les joueurs licenciés de la Fédération Française de Golf
- ⇒ Chaque joueur et joueuse doit avoir réglé **le droit de jeu fédéral** pour l'année 2023 (35€).
- ⇒ Limite d'index : **11,4 pour les messieurs et 14,4 pour les dames** à la date de clôture des inscriptions.

### FORME DE JEU

- ⇒ Stroke play, 36 trous, 18 trous par jour ;
- ⇒ Classement brut uniquement

### INSCRIPTIONS

Le droit d'engagement est fixé comme suit :

- ⇒ Joueurs nés en 1998 et avant : 50 euros ;
- ⇒ Joueurs nés entre 1999 et 2004 : 25 euros ;
- ⇒ Joueurs nés en 2005 et 2006 : 15 euros ;
- ⇒ Joueurs nés en 2007 et après : gratuit ;

Les inscriptions accompagnées du règlement du droit d'engagement, sont à adresser à la Ligue de Golf du Grand-Est **au plus tard le Vendredi 1<sup>er</sup> septembre 2023.**

**Le nombre d'inscrits est limité à 120 joueurs, dont 27 dames minimum et 12 wild-cards sont à disposition de la Ligue.**

## CHAMP DES JOUEURS

Le champ des joueurs sera déterminé comme indiqué dans le Cahier des Charges des Grands Prix 2023.

## SERIES

Une seule série et une seule marque de départ par sexe

- Hommes : Blanc
- Dames : Bleu

## RECOMPENSES

### Grand Prix

- ⇒ 3 prix Bruts Messieurs
- ⇒ 3 prix Brut Dames

**Champions de Ligue** : Un trophée sera remis au champion Grand Est de chaque catégorie Adulte Messieurs et Dames, Mid-Amateurs Messieurs et Dames.

→ Seul un joueur licencié dans la Ligue Grand Est pourra être déclaré Champion de Ligue.

*-Les Mid-Amateurs ne peuvent pas concourir dans la catégorie Adulte.*

*-Sont classés dans la catégorie Mid-Amateurs tous les joueurs nés avant le 13 mai 1998.*

## DEPARTAGE

En cas d'égalité pour la première place à la fin de l'épreuve, les joueurs ou joueuses partiront en play-off « trou par trou » / mort soudaine sur les trous figurant au tableau officiel.

En cas d'impossibilité de le mener à son terme, le classement provisoire déterminé par RMS (départage) deviendra définitif.

## COMITE DE L'EPREUVE

Le Comité de l'épreuve est constitué de 3 à 5 personnes dont au minimum :

- ⇒ Le Président de la Ligue ou son représentant ;
- ⇒ Le Président de l'Association Sportive du club recevant ou son représentant ;
- ⇒ Le/les représentant/s du corps arbitral.

**La ligue encaisse l'intégralité des droits de jeu, et prend à sa charge l'indemnisation du club hôte et les frais des arbitres (déplacement/restauration et si nécessaire hébergement).**